



Vol dans un supermarché

Par **Lea Nebois**, le **26/05/2018** à **19:41**

Bonsoir à tous.

Mon beau frère de 23ans s'est fait prendre à voler chez Monoprix. Le vigil l'a interpellé, à relevé ses informations via sa carte d'identité, lui a fait signer une fiche, et il a payé le montant de ce qui avait volé (12€).

Que risque t il?

Vivant encore chez ses parents, il a peur que ses derniers s'en aperçoivent en recevant un courrier.

Merci pour vos retour.

Par **Visiteur**, le **26/05/2018** à **22:08**

Bjr

Supposons que c'est la première fois....qu'il se fait prendre, comme toujours

Il sera peut-être convoqué, aura une amende et soit une peine sos forme de TiG, soit jn rappel à la loi.